

# L'ABEILLE.

JOURNAL POLITIQUE,



COMMERCIAL & LITTÉRAIRE.

Imprimé et publié, tous les jours par J. BAYON, DELAUP & DUCLERE, à l'encoignure des rues de Chartres et St.-Louis.

No 183.

NOUVELLE-ORLÉANS, VENDREDI, 25 JUIN 1850.

Vol. III

Conditions:—L'ABEILLE paraît tous les jours: le prix de l'abonnement est d'une piastre par mois, payable à la fin de chaque mois. On peut s'abonner également à l'année, à raison de \$10, en payant chaque semestre d'avance.

**LOTÉRIE DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE des Natchitoches 12e. classe**  
De 1850—Devant se tirer positive-ment à la Bourse, Samedi 10 Juillet.

PROSPECTUS:—

1 lot de \$10,000	\$10,000
1 " " 3,000	" 3,000
1 " " 1,800	" 1,800
1 " " 1,400	" 1,400
1 " " 1,200	" 1,200
1 " " 1,008	" 1,008
6 " " 500	" 3,000
6 " " 300	" 1,800
6 " " 200	" 1,200
156 " " 50	" 7,800
153 " " 30	" 4,630
624 " " 4	" 2,500
7830 " "	" 31,200

8,760 Lots  
15,600 Billets blancs.

Dans cette Loterie composée de 30 numéros par permutation, il y aura vingt-quatre prix avec trois des numéros tirés sur les 30; 9:16 avec deux et 7:31 avec un seul numéros. Les billets portant à un nombre de 15,600, n'auront aucun des numéros tirés, et seront par conséquent des billets blancs.

Pour déterminer les prix, les 30 numéros depuis un jusqu'à 30 inclusivement, seront placés dans une roue le jour du tirage, et l'on en tirera 4, l'entre eux: et le billet qui aura les 1er., 2e., et 3e. numéros tirés dans l'ordre dans lequel ils auront été tirés, aura droit à \$10,000.

Et les cinq autres billets qui auront les mêmes numéros, dans l'ordre suivant, auront droit à ce qui leur revient respectivement, comme suit:

No. 1, 2 et 3	3,000
2, 1 et 3	1,800
3, 1 et 2	1,400
3, 2 et 1	1,200
6 autres billets qui auront trois des numéros sortis, savoir: les 1er., 2e. et 3e., dans quelque ordre de permutation que ce soit, auront droit chacun à	500
Les 6 autres billets qui auront trois des numéros sortis, savoir: les 1er., 2e. et 3e., dans quelque ordre de permutation que ce soit, auront droit à	200
Les 6 autres billets qui auront trois des numéros sortis, savoir: les 1er., 2e., 3e. et 4e. dans quelque ordre de permutation que ce soit, auront droit à	100
Les 156 billets qui auront deux des numéros sortis, savoir: le 1er. et le 2e., auront chacun droit à	50
Les 156 billets qui auront deux des numéros sortis, savoir: le 1er. et le 2e., au ont chacun droit à	30
Tous les autres billets, au nombre de 624, ayant deux des numéros sortis, auront droit chacun à	8
Les 7830 billets, ayant un des numéros sortis, auront droit chacun à	4

Tout billet qui aura gagné un prix ne pourra avoir droit à un prix moindre que celui qu'il aura obtenu.

Les prix seront payables quarante jours après le tirage, et seront sujets à la déduction ordinaire de 15 pour cent.

Tous les ordres, franc de port, seront exécutés avec promptitude, en s'adressant à J. B. FAGET, rue de Chartres, N° 18.

Prix des Billets.  
Entier \$ 4, demi 2, quart 1. Chaque paquet ne pourra gagner moins de \$ 16; demi et quart en proportion.  
J. B. FAGET—Directeur

**TOUC D'ALLEMAGNE.**  
200 pièces Plâtées: 600 do. Estoupilles, 250 do. lire-agne, ayant droit au drawback à vendre par W. & J. MONTGOMERY, No. 46, rue de la Commune.

Le sousigné voulant quitter le pays, offre à vendre à l'amiable et à des conditions avantageuses, toutes ses propriétés, consistant en Maisons, Terrains, Esclaves, Meubles, &c.: les dites propriétés, sont situées dans le faubourg Saulet. Pour le prix et les conditions, s'adresser chez lui, dans ledit faubourg, au coin des rues St. Thomas et Edouard.  
22 Mars—1m  
L. FOUCHER.

**A VENDRE**—Environ soixante-dix quintaux de SALS-PAREILLE, venant de Tampico par la goélette Maria-Venancia, et ayant droit au drawback. S'adresser à l'encoignure de la Place d'Armes et de la Levée, face à la Halle, à 10 mai—12  
RAMON PLANAS.

**AVIS**—La personne qui a acheté un lot de BOIS-DE-CAMPECHE, vendu il y a peu de jours par la Corporation, est invitée à faire connaître son nom et sa demeure, rue Royale, No. 116.  
26 Mai.

**COUR DE PAROISSE**—Pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, 18 Juin 1850, —Présent l'hon. James Pitot—Amant Désiré Le Baron contre ses créanciers.—La cession des propriétés du pétitionnaire dans cette affaire, est acceptée par la Cour, pour le bénéfice de ses créanciers; et il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers ait lieu en l'étude de Mr. G. R. Stringer, notaire public, le 5 de Juillet prochain, sur les fins mentionnées dans la pétition. Et il est plus décrété que jusqu'à l'époque de cette réunion, toutes poursuites cont. e la personne et les propriétés du dit pétitionnaire, sont et demeurent suspendues.—Pour copie conforme, S. BLOSSMAN, 19 Juin—13  
Ajoint au greffier.

**VICTOR ROUMAGE** offre à vendre les articles suivants:  
10 Balles lina jaune pour moustiquaire;  
4 Do. Coutil fil de coton;  
4 Do. Leontine pour pantalons et vestes;  
12 Do. Fil de Rennes;  
20 Do. Laines assorties;  
4 Boucarts Fil à Seine, pour emballage;  
400 Bques Vin Rouge assorti, de Bordeaux;  
1000 Caisnes do. do.  
500 Do. Blanc do. do.  
25 Tierçons Vin Blanc, Sauterne et Graves;  
20 Pipes Eau-de-vie de Cognac;  
100 Caisnes Liqueurs assorties;  
100 Do. Fruits à l'Eau-de-vie;  
20 Do. Sardines à l'huile et crues;  
15 Malles Eau-de-Cologne;  
12 Caisnes Serrures de 4 à 10 pouces, et autres ferrements;  
25 Barils Café de St. Jago de Cuba, etc. etc 2 mars.

### MAGASIN D'ÉPICERIES ET DE LIQUEURS.

Rue Damaine, No. 4, près du Marché.  
**JOHN LONGMIRE** à l'honneur d'annoncer à ses amis, aux capitaines de navires et de bateaux à vapeur, et aux habitants de la ville et des environs, qu'il vient d'ouvrir le magasin ci-dessus, où il aura constamment un assortiment d'épicerie, de vins, de liqueurs spiritueuses d'Als., de porter, de cidre, de cigares &c. et le tout de première qualité, et il sollicite respectueusement leur patronage.  
N. B. Il satisfait promptement aux ordres qui lui seront donnés pour la campagne et les approvisionnement des familles.  
11 mai—1m.

**CENT MILLIERS** de Cigarettes de la Havane, venus par le Chariot, et à vendre à l'Hotel des Étrangers, en caisses, quarts de caisse, demi quart, &c., par 27 Av.—5  
RACHE CONSTANT

**UNE** Dame Française pouvant enseigner tout ce qui constitue l'éducation d'une jeune personne, et en ayant fourni la preuve de puis qu'elle habite la Louisiane, désirerait trouver une famille, soit à la ville soit à la campagne, où on la chargerait de l'éducation d'une ou de plusieurs demoiselles.  
S'adresser pour plus amples renseignements à Mr. Louis Pilié, près la Bourse, 19 Avril.—5ms.

**COUR DE DISTRICT**—Jeudi 10 Juin 1850. Thos. B Willard contre ses créanciers. Sur motion de Mr. A. M. K. Buchanan, avocat des syndics des créanciers de l'insolvable; il est ordonné par la Cour que les créanciers du dit insolvable et autres intéressés déduisent d'ici à Mercredi 21 du courant, les raisons pour lesquelles le tableau de distribution enregistré le 31 Mai dernier, ne serait pas homologué et confirmé, conformément à la loi.  
12 Juin—3  
JNO. L. LEWIS, Greffier.

**AVIS**—La société qui a existé entre les sous signés, sous la raison de BRAUD & Co., est dissoute par consentement mutuel, depuis le 18 du mois dernier.  
J. BRAUD,  
D. ST. VILME.

Le sousigné annonce qu'il continue le même genre d'affaires, dans le même local, rue St. Pierre, entre les rues Bourbon et Dauphine.  
12 Juin—  
D. ST. VILME.

**PARTIS** marrons de la demeure du Dr Fortneau, située paroisse St. Charles (rive gauche du fleuve), dans la nuit du 6 au 7 du courant.  
Le nègre BEN, âgé de 17 à 18 ans, depuis deux ans dans le pays parlant anglais et français, ayant une cicatrice audevant de l'œil droit, cheveux clairs, et étant un peu bancal.  
Le mulâtre RENDON, âgé d'environ 28 ans, ayant une chevelure bien fournie, et relevée, taille d'environ 5 pieds 2 pouces français, ne parlant qu'anglais; ayant sur les bras diverses figures à la manière du marin, et particulièrement un Christ.  
Dix piastres de récompense seront données pour chacun des dits esclaves, à ce lui qui les conduira à la geôle, et en donnera avis à Mr. Arsène Blanc.  
9 Juin—5

**AVIS**—La société verbale qui existait entre Mr. Louis Chauveau et les sous-signés pour les affaires de courtage et de commission en cette ville, sous la raison de J. Dufour & Cie, est dissoute depuis le 27 du courant par la mort de Louis Chauveau; les sous-signés sont chargés de la liquidation et déclarent que la saidite société de J. Dufour & Cie. ne doit rien.  
Nlle Orléans, le 31 Mai 1850.  
JEAN DUFOUR,  
J. P. DESBOIS.

**\$10 de récompense.**  
PARTI marron de chez le sousigné, le griffon ou mulâtre foncé, nommé HENRY NOE âgé d'environ 24 à 25 ans, taille de 6 pieds, mesure anglaise, ayant les cheveux comme un indien, parlant anglais et très peu français, ayant l'œil droit malade. La récompense ci-dessus sera donnée à la personne qui le ramènera à son maître, ou le logera en prison.  
Les capitaines de navires et autres sont priés de ne point donner asyle au dit esclave, sous peine d'être poursuivis selon toute la rigueur des lois.  
C. NAGLI,  
17 Juin—4  
Rue Toulouse.

### VENTE PAR LE MARSHALL.

Peter Winkle vs Clapp.  
**EN** vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'hon. W. P. Smith, juge associé de la Cour de Cité, j'exposerai en vente Lundi 21 Juin, à midi précis, à la Bourse de Hewlett, au coin des rues de Chartres et St. Louis, une charette; saisie dans l'affaire ci-dessus.  
L. DAUNOY, Marshall.  
11 Juin

James Workman contre Lozano de la Sota  
**EN** vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. B. Beauregard, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente publique, le mercredi 30 Juin, sur les lieux, à 4 heures de l'après midi, un tiers de la maison et du terrain, Nos. 12 et 21 formant l'établissement d'une boulangerie située sur le Bassin Carondelet, lesquels lots sont sujets à une rente foncière appartenant audit plaignant pour une somme de \$95 50 cts. par quartier; saisie dans l'affaire ci-dessus.  
L. DAUNOY, Marshall  
Mitchel Jones, Chls. Byrne et autres contre le Dr. Debow.

**EN** vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. Charles M. Arián, juge président de la Cour de Cité, j'exposerai en vente publique, Mercredi 30 Juin courant, à midi, à la Bourse, encoignure des rues de Chartres et St. Louis, une MAISON en bois, No. 90, divisée en 4 appartements et deux cuisines, située sur un certain lot de terre, No. 90, mesurant 40 pieds plus ou moins de profondeur, rue Girod, entre celle des Magasins et du Camp. Ce lot est sujet à une rente de dix piastres par mois, jusqu'au 1r Octobre 1853—saisie dans l'affaire ci-dessus.  
Cette crie étant la seconde et dernière, ladite maison sera vendue définitivement au plus offrant et dernier enchérisseur à 12 mois de crédit en billets endossés portant intérêt à 5 pour 100 du jour de la vente, et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement, conformément à un acte pour amender les divers actes passés pour l'organisation des cours de cet Etat et pour d'autres objets.  
15 Juin  
L. DAUNOY, M. Marshall.

**EN** vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. J. Bernoulli, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, Lundi 21 Juin courant, à midi, à la Bourse Hewlett, une MAISON construite en bois, No. 92, située dans la rue Girod, entre les rues des Magasins et du Camp, mesurant 46 pieds plus ou moins de face sur 80 de profondeur. Ce terrain est sujet à une rente de dix piastres par mois, jusqu'au 1r Octobre 1853—saisie dans l'affaire ci-dessus.  
Cette crie étant la seconde et dernière, ladite propriété sera vendue définitivement au plus offrant et dernier enchérisseur à 12 mois de crédit en billets endossés portant intérêt à 5 pour cent du jour de la vente, et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement, conformément à un acte pour amender les divers actes passés pour l'organisation des cours de cet Etat et pour d'autres objets.  
5 Juin  
L. DAUNOY, Marshall.

**EN** vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. G. Prévail, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente publique, le Lundi 28 du courant, à 4 heures de l'après midi, sur les lieux, rue Julie, entre les rues d. Camp et des Magasins, un Bureau, 2 Tables, 1 Miroir, 1 Lot de chaises, 2 grandes vis et d'autres objets appartenant à une presse à tabac, saisie dans l'affaire ci-dessus.  
L. DAUNOY, M. Marshall.  
15 Juin.

Les sousignés ont l'honneur de prévenir Messieurs les habitants et négociants de cet Etat, qu'ils ont formé une nouvelle société à dater de ce jour, pour les affaires de courtage, de change et la commission en générale, sous la raison de Jean Dufour & Desbois; ils espèrent que par le zèle et l'activité qu'ils mettront à remplir les ordres qu'ils recevront, ils pourront satisfaire ceux qui voudront bien les honorer de leur confiance.  
Nlle. Orleans, le 1er. Juin 1850.  
JEAN DUFOUR,  
J. P. DESBOIS.  
1er. Juin—3. Rue de Chartres, No. 154.

**A Vendre.**  
Une superbe Barouche faite à Philadelphie, s'adresser rue Royale, No. 280, dans la cour.  
17 Juin—2  
D. ST. VILME.

**TIENT** constamment de la BIÈRE PORTER et ALE, de Philadelphie, en boucarts, barils et bouteilles; ainsi, que du CIDRE de Newark, en barils et en caisses.  
13 avril—

Un jeune homme de cette ville, pouvant fournir sur son compte tous les renseignements désirables, désirerait faire des recongements.—S'adresser à Bureau de cette feuille.

Une partie marronne de chez la sousignée, de vis trois semaines, une negresse nommée LUCIE, âgée de 20 ans, taille de 5 pieds 4 pouces, mesure anglaise, ayant une belle figure, parlant anglais et français. Elle a été vue dans le faubourg St. Marie, il y a quelques jours. Celui qui l'arrêtera est prié de la conduire à sa maîtresse ou à la geôle.  
18 Juin—  
FR. PERAULT.

**A VENDRE.**  
Le fonds de CABAIRET situé à l'encoignure des rues Jefferson et de la Levée. S'adresser sur les lieux.  
19 Juin—2



### Panacée de Swain.

Prix: \$2 la Bouteille.  
Pour la cure des scrofules, de la syphilitique, des rhumatismes, des ulcères, des tumeurs blanches, des maladies de foie, &c.

Cette Panacée a acquis une vaste célébrité dans presque toutes les parties du monde, autant par l'emploi qui en a été fait dans les hôpitaux que dans les cures particulières. Depuis dix ans, l'efficacité de ce remède a prouvé qu'il est ce qu'on peut employer de mieux pour la guérison des scrofules, des ulcères chroniques dans le gosier, des rhumatismes, des maladies de la peau et des os, des tumeurs blanches, et généralement de toutes les affections qui ont le caractère de l'ulcération; ainsi que des maladies nerveuses auxquelles sont sujettes les constitutions faibles; surtout il a été trouvé efficace contre la syphilitique et toutes les affections qui en résultent, telles que les ulcères au larynx, au nez et au gosier, les amoussissements, &c. et tous les maux qui résultent de l'usage inconsidéré du mercure, &c. Des expériences répétées ont prouvé que c'était au printemps et à l'automne, un préservatif précieux pour les personnes bilieuses ou débiles, et que son application dans les cas d'affections nerveuses et dyspeptiques comme pour les maladies intérieures dont les caractères annoncent que les poumons sont atteints, produit les plus heureux résultats. Les effets extraordinaires de ce médicament lui ont valu l'approbation et les louanges d'une foule de personnes qui en ont fait usage, aussi bien que d'un très-grand nombre de médecins de la plus haute respectabilité et d'une pratique étendue. Voici quelques unes des attestations délivrées par ces personnes:—  
CERTIFICATS.

Dr. W. Gibson, professeur de chirurgie à l'Université de la Pennsylvanie, chirurgien et professeur de clinique à l'Alms House, à l'infirmerie, &c. &c.  
J'ai employé dans un grand nombre de circonstances, dans les trois dernières années, la Panacée de Mr. Swain, et je l'ai toujours trouvée très efficace, surtout dans les cas de virus syphilitiques et d'affections résultant de l'emploi du mercure. Je n'hésite point à reconnaître que c'est un remède d'un prix inestimable.  
17 Février 1823. W. GIBSON, M. D.

Dr. Dr. Valentin Mott, professeur de chirurgie à l'Université de New-York, chirurgien de l'Hôpital de New-York, &c. &c.  
J'ai employé très fréquemment la Panacée de Swain, tant dans les hôpitaux que dans les traitements particuliers, et j'ai trouvé que c'est un remède efficace contre les maladies chroniques, syphilitiques et scrofuleuses, et les affections cutanées les plus obstinées.  
New-York, 1er Mai 1824.

Dr. Dr. Thomas Parke, Président du Collège des Médecins de Philadelphie, ci-devant médecin de l'Hôpital de la Pennsylvanie, pendant quarante-cinq ans.  
Après avoir été témoin de l'effet extraordinaire de la Panacée de Swain sur R. C. Trégoir, et d'après le témoignage authentique de plusieurs de nos plus célèbres chirurgiens, je suis porté à croire que c'est un remède très utile dans toutes les cas d'affections chroniques, scrofuleuses, syphilitiques, ou provenant de l'emploi du mercure, ainsi que dans beaucoup d'autres maladies.  
Philadelphie, (rue Locust) 1824.  
THOMAS PARKE, M. D.

Le propriétaire garantit que cette Panacée ne contient ni mercure ni aucune autre drogue d'un effet semblable.  
Pour mettre le public en garde contre les falsifications, la Panacée sera mise à l'avenir dans des bouteilles rondes cannelées en long, et portant les mots: "Swain's Panacée—Phila.", fondus dans le verre; et le papier qui recouvre le bouchon, est signé par le propriétaire. Ces bouteilles seules sont vraies; elles sont très fortes et ne courent pas risque de se rompre, même dans les climats les plus chauds.  
Wm. SWAIM, Propriétaire.  
Philadelphie.

On trouvera toujours chez les sousignés, au prix de Philadelphie, un grand assortiment du médicament ci-dessus.  
C. MORGAN & BROTHERS.  
Seuls agents autorisés pour cette ville. Rue de la Levée, No. 24. 5 avril—5m

**GUILLAUME** à l'honneur de prévenir le public, que les bains de l'Hotel de la Marine sont en grande activité; il n'a rien négligé pour que les personnes qui désirent être servies avec promptitude n'aient rien à souhaiter tant pour l'exactitude que pour la propreté.  
On trouvera aussi dans cet établissement des consommées de santé, des bouillons rafraichissants et une carte variée pour les personnes qui voudront déjeuner en sortant du bain, en prévenant le garçon dix minutes d'avance.—Le prix des bains est de 4 escalins.  
4 mai—30f

**FROMAGE DE GOSHEN.**  
EN débardement du navire Talma, et à vendre par le sousigné, 30 CAISSES FROMAGE DE GOSHEN. BERNARD TURPIN.  
Rue Royale No. 113. 28 mai.

**VICTOR ROUMAGE** offre à vendre les articles suivants reçus par l'Ajax de Bordeaux.  
40 tierçons vinaigre blanc 1ère. qualité,  
75 caisses fruits à l'eau de vie,  
25 do. liqueurs superflines,  
D'importations antérieures.  
200 Bques. vin de Bordeaux,  
14 pipes eau de vie de Cognac,  
70 barils do. blancs, 5mc. prévus  
600 caisses vin rouge et blanc,  
25 balles de laines assorties,  
10 do. brain jaune pour moustiquaire,  
3 do. coutil fil et coton,  
10 do. fil de Rennes,  
15 malles eau de cologne,  
4 balles écritures en lièges,  
4 caisses sardines à l'huile, &c. &c.  
2 Juin—07

### Drogues et Médecines

EN Gros et en Détail.  
Les sousignés informent le public qu'ils ont constamment en magasin un assortiment complet de DROGUES et de MÉDECINES fraîches, qu'ils offrent à vendre à des prix modérés.  
F. C. BOURCIER & Cie,  
Rue des Théopistes, No. 75.

N. B.—On trouvera toujours chez eux des boîtes de médecine de toutes grandeurs et de différentes espèces, pour les habitations, les bateaux à vapeur et les navires. Ils se chargent aussi de réparer et de ré-approprier avec le plus grand soin et la plus grande promptitude celles qu'on veut bien leur confier. 26 mai—07

### MONTRE VOLEE.

Il a été volé à bord du navire *Alyce*, il y a trois jours, une MONTRE anglaise, en argent et à double boîtier, numérotée 18023, fabriquée par Christian à Dublin, avec un cachet en pierre. Une récompense honnête sera donnée à celui qui la rapportera à l'imprimerie de cette feuille. 15 mai—2

**A VENDRE.**  
Un TERRAIN situé au faubourg Lacour, encoignure des rues Erato et Pritanée, sur lequel y a une maison neuve en bois, de 54 pieds de long, sur 24 de large; composée de quatre chambres dont deux avec cheminées, galerie devant et un cabinet à chaque extrémité, dans la cour un poulailleur, un hangar, un fourneau et almbie, un puits dont l'eau est bonne à boire, et jardin sur la façade, mesurant 60 pieds carré.  
S'ladite propriété n'est pas vendue à l'ambid d'ici au 21 Juin prochain, elle le sera ledit jour à la Bourse Hewlett, par T. Mossy, encaussem. Le dit terrain a 60 pieds de face sur 130 de profondeur. S'adresser pour les conditions au propriétaire qui y réside. 21 mai—1m.

**Chaussures du Nord.**  
Les sousignés ont reçu par le navire TALMA, de New-York, un très-joli assortiment de Chaussures de 1ère. qualité et de choix, qu'ils vendront à des prix modérés.  
2 Juin  
J. G. ARRAIZA & Co.

**COUR DE PAROISSE.** pour la Ville et Paroisse de la Nlle-Orléans, 8 Juin 1850—Présent l'hon. James Pitot.—Salon Audier contre ses créanciers.—Il est ordonné par la Cour que la cession des propriétés du pétitionnaire soit acceptée pour le bénéfice de ses créanciers et qu'une assemblée des dits créanciers ait lieu en l'étude de Y. Lewis, Esq., notaire public, le 21 de Juin courant, afin de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire. Jusque là, toutes poursuites contre sa personne et ses propriétés sont suspendues.  
Je certifie ce que dessus.  
Thos. S. KENNEDY  
9 Juin—10f  
Greffier.

**ACADEMIE D'ESCRIME**  
Le Sieur ANTOINE GENTIL, ancien professeur et Académicien d'escrime, du Collège militaire de St. Cyr à Versailles, a l'honneur de prévenir les jeunes amateurs de cette ville qu'il a ouvert une salle d'escrime, rue Toulouse No. 100, et que tous les linnachants y auront des assauts d'armes, pour les élèves et amateurs.  
Entrée gratis.  
4 Juin—6.

**CHANGEMENT DE DOMICILE.**  
Le Dr. H. PHELYN transporté sa demeure du No. 13 de la rue St. Louis, au No. 63 de la même rue, entre Chartres et Royale, vis-à-vis le bureau des hypothèques. 3 Juin—6

**HUNDRED THOUSAND** Havana Segars, received by the Chariot and for sale at the Hotel des Etrangers, in boxes, quarter boxes &c.  
No 27—5 RACHE CONSTANT

**DEMANDE D'UN OUVRIER.**  
ON désire trouver immédiatement un homme capable de faire un moulin à piler le riz. S'adresser au bureau de cette feuille. 14 mai—4

H. PARIZOT, Luthier et Facteur de Forte-piano rue d'Orléans, No. 83—Continue comme par le passé, à se livrer à toute espèce de réparation d'instrument de musique. Il accorde aussi le piano soit par abonnement, soit à tant par fois. Il se transporter également sur ses habitations, toutes les fois que l'on aura besoin de ses services. Les personnes qui lui feront l'honneur de l'employer, peuvent compter sur son zèle et son exactitude à les satisfaire. 12 Juin—15